

Lyon, le 08 NOV. 2011

Votre interlocuteur : Jean-Bernard GELLOZ
Tél. : 04 69 64 54 51 Fax : 04 69 64 54 69
E-Mail : jbgelloz@grandlyon.org

Association de défense des contribuables de
Givors
Chez Monsieur Roland Ville
Route du Drevet
69700 GIVORS

Nos réf. : ET-Nord/JBG/TL/2011.123

Objet : SPANC à Givors

Monsieur le Président,

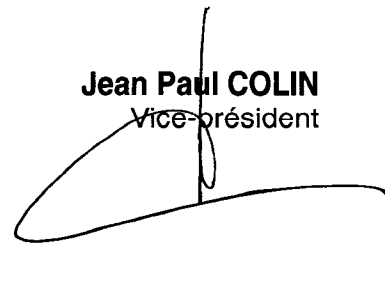
Suite à votre lettre en date du 28 septembre 2011, je vous rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2007, la commune de Givors a intégré le Grand Lyon. A ce titre, elle lui a transféré l'ensemble des compétences défini par la loi, notamment l'assainissement.

Aussi, depuis cette date, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du Grand Lyon est compétent sur le territoire de la commune de Givors.

Bien évidemment, le nouveau règlement qui prendra effet au 1^{er} janvier 2012, s'appliquera de fait à toutes les communes du Grand Lyon, dont Givors.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes courtoises salutations.

Jean Paul COLIN
Vice-président



communauté urbaine
GRAND LYON